

Les finances

au féminin



Les finances

au féminin

À l'heure où l'égalité hommes-femmes semble acquise, on peut se demander s'il est vraiment utile de parler de finances au féminin...

Et pourtant, la réponse est : « Oui, plus que jamais! »
D'abord parce que l'équité est loin d'être gagnée, mais aussi parce que le parcours de vie des femmes a un impact majeur sur leur trajectoire économique.

Ainsi, elles font face à des défis particuliers reliés à la maternité, à l'accumulation de patrimoine et même à l'espérance de vie, autant d'enjeux qui pèsent lourd sur leur autonomie financière.
Ce guide vous aidera à améliorer votre littératie dans ce domaine, tout en vous outillant pour bâtir votre avenir financier.



La retraite

des femmes



La retraite *des femmes*

Pourquoi épargner tôt?

Vous pensez être trop jeune pour commencer à planifier votre retraite? Réfléchissez-y à deux fois, car chaque dollar investi tôt dans votre vie travaillera pour vous pendant des décennies! Découvrez comment le temps joue en votre faveur et les raisons pour lesquelles les femmes ont tout intérêt à en profiter.

La retraite peut vous sembler encore lointaine et arriver très loin dans la liste de vos priorités. Pourtant, commencer à épargner tôt vous permettra d'accumuler un bon pécule, sans avoir à fournir autant d'efforts que si vous aviez commencé tardivement. C'est d'autant plus important pour les femmes, car les statistiques démontrent qu'à la retraite, leurs revenus sont inférieurs de 30 % à ceux des hommes.

Écart de patrimoine

Bien que des progrès notables aient été accomplis, les revenus des femmes demeurent plus faibles que ceux des hommes. Ainsi, selon l'Institut de la statistique du Québec, en 2024, la rémunération horaire moyenne des femmes salariées se situait à environ 32,20 \$ comparativement à 35,40 \$ pour les hommes.

La planificatrice financière autonome Isabelle Bérard constate que lorsqu'on échelonne ce manque à gagner sur plusieurs décennies, cela crée un effet cumulatif. « Résultat, elles auront non seulement moins d'argent à leur disposition pour épargner, mais elles accumuleront également moins de droits REER », souligne-t-elle.

À cela s'ajoutent les interruptions de carrière reliées aux congés parentaux, aux soins aux enfants ou à un proche, qui viennent freiner l'accès à des augmentations de salaire ou à des promotions. Or, le montant de la rente de RRQ versée à la retraite est calculé en fonction des revenus gagnés entre 18 et 65 ans.

« Par conséquent, si elles touchent moins que le maximum des gains admissibles (MGA) durant leur carrière, leur rente sera réduite », constate Isabelle Bérard. Elle note aussi qu'en raison des types d'emplois occupés par les femmes, elles ont généralement moins accès aux régimes collectifs de retraite, ce qui contribue encore à creuser l'écart.

Mais ce n'est pas tout, car les femmes peuvent aussi parfois faire preuve d'un excès de prudence dans leurs placements, ce qui peut s'expliquer notamment par un manque de confiance en elles en matière d'investissement. « Une approche trop prudente peut limiter le rendement et, ultimement, nuire à la capacité de faire croître les placements suffisamment pour répondre aux besoins à long terme », souligne la planificatrice.

Enfin, il faut se rappeler que leur espérance de vie est supérieure à celle des hommes puisqu'à la naissance, elle est respectivement de 84,4 et de 80,9 ans. Autrement dit, les femmes risquent de vivre plus longtemps avec un pécule de retraite moindre.

La retraite

des femmes

Le temps joue en votre faveur

Si vous commencez à épargner jeune, les intérêts composés joueront encore davantage en votre faveur. Pourquoi? Parce que les intérêts générés par un placement sont calculés à la fois sur le capital initial et sur les intérêts accumulés au fil du temps.

Cela signifie que votre épargne croît de façon exponentielle et fait boule de neige, puisqu'elle produit des intérêts sur les intérêts. Plus les années passent, et plus les intérêts produiront des gains importants.

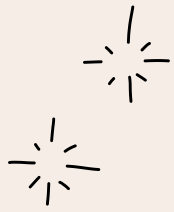
Isabelle Bérard a préparé un exemple chiffré convaincant. L'hypothèse est la suivante : Martine a investi mensuellement 500 \$ dans son REER pendant 12 ans, de ses 20 ans jusqu'à ses 31 ans, pour un total de 72 000 \$, puis a cessé de cotiser jusqu'à sa retraite.

De son côté, Julie a commencé à cotiser à son REER plus tard, à 32 ans, à raison de 500 \$ par mois jusqu'à 65 ans, pour un total de 198 000 \$. Qui aura le plus d'argent dans son REER à sa retraite?

Surprise! Avec un rendement annuel moyen de 6 %, Martine pourra compter sur 757 286 \$ et Julie sur 620 709 \$. Autrement dit, malgré un effort d'épargne presque trois fois moindre, Martine aura engrangé davantage d'argent que Julie.

« Cet écart significatif illustre bien l'impact du temps et la puissance des intérêts composés. Cela souligne aussi l'importance non seulement d'épargner tôt, mais également d'être investi de façon à générer de la croissance », fait valoir la planificatrice.





La retraite

des femmes

Conseils pour maximiser votre épargne

Alors que les femmes ont un patrimoine ne représentant que 78 % de celui des hommes à la retraite, une bonne stratégie de planification s'impose. Isabelle Bérard recommande de miser sur l'épargne automatique, ce qui facilite la mise en place d'une discipline et permet de « se payer en premier ».

Utiliser judicieusement les différents produits d'épargne et se faire accompagner par un professionnel qui pourra suggérer des portefeuilles d'investissement correspondant à vos besoins, objectifs, horizon de placement et profil d'investisseur, sont d'autres incontournables.

« On n'est jamais trop jeune pour commencer à économiser pour sa retraite. Même les petits montants feront une grande différence au bout du compte », rappelle la planificatrice financière, qui invite à se retrousser les manches dès aujourd'hui



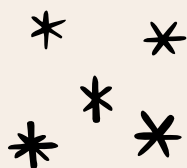
Planifier sa retraite

un incontournable



Planifier sa retraite

un incontournable



Si vous estimez que préparer votre retraite consiste à cotiser de temps à autre à vos REER, au gré de votre épargne disponible, détrompez-vous

Un récent sondage ÉducEpargne/Léger réalisé auprès des 18-34 ans révélait qu'il existe une importante différence entre les hommes et les femmes sur la facilité à épargner. Ainsi, 50 % des hommes et seulement 35 % des femmes estiment qu'il est facile d'épargner, et ce, même si dans les deux cas l'importance accordée à l'épargne est très grande (96 % et 93 %).

Par ailleurs, 61% des hommes sont satisfaits de leur niveau d'épargne comparativement à 45% pour les femmes, et, plus préoccupant encore, 55 % des répondants disaient avoir un plan de retraite pour seulement 37 % des femmes.

Ces résultats font réfléchir, en particulier lorsqu'on sait que les revenus d'épargne des femmes à la retraite sont inférieurs de 27% à ceux des hommes. Elles ont aussi souvent des parcours professionnels atypiques, en raison des interruptions liées à la maternité notamment.

Plusieurs risques planent donc sur la sécurité financière des retraitées, ce qui rend la planification encore plus essentielle.



Planifier sa retraite

un incontournable

7 bonnes raisons de ne pas la négliger

1 Les femmes vivent plus longtemps

On le sait : statistiquement, l'espérance de vie des femmes est plus élevée que celle des hommes. Et plus on avance en âge, plus on risque de vivre vieux!

En effet, l'espérance de vie à la naissance était de 84,4 ans pour les femmes et 80,9 ans pour les hommes en 2024. Mais lorsqu'on atteint 60 ans, elle grimpe à 89,4 ans et 87,3 ans respectivement.

« L'Institut de planification financière (IPF) recommande d'ailleurs de viser un taux de probabilité de survie de 25%, ce qui prolonge d'autant l'âge à considérer pour planifier sa retraite. Il faudrait donc baser ses calculs sur une espérance de vie de 96 ans pour les femmes, et de 94 ans pour les hommes », explique la planificatrice financière autonome Isabelle Bérard.

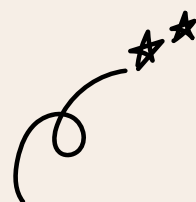


Planifier sa retraite

un incontournable



7 bonnes raisons de ne pas la négliger



1

Les femmes vivent plus longtemps

On le sait : statistiquement, l'espérance de vie des femmes est plus élevée que celle des hommes. Et plus on avance en âge, plus on risque de vivre vieux!

En effet, l'espérance de vie à la naissance était de 84,4 ans pour les femmes et 80,9 ans pour les hommes en 2024. Mais lorsqu'on atteint 60 ans, elle grimpe à 89,4 ans et 87,3 ans respectivement.

« L'Institut de planification financière (IPF) recommande d'ailleurs de viser un taux de probabilité de survie de 25%, ce qui prolonge d'autant l'âge à considérer pour planifier sa retraite. Il faudrait donc baser ses calculs sur une espérance de vie de 96 ans pour les femmes, et de 94 ans pour les hommes », explique la planificatrice financière autonome Isabelle Bérard.

2

L'inflation réduit le pouvoir d'achat

L'inflation est un autre angle mort à surveiller. « Elle gruge le pouvoir d'achat au fil du temps, mais les gens ne pensent pas toujours à la prendre en considération dans leurs projections », prévient Isabelle Bérard. L'IPF suggère de l'établir à 2,1 %. Cela paraît peu par rapport aux taux très élevés des dernières années, mais il s'agit d'une moyenne étalée sur plusieurs décennies

3

La fiscalité pèse lourd

Planifier adéquatement nécessite aussi de tenir compte de la facture fiscale. « Si on a besoin de 60 000 \$ net par année pour assurer son coût de vie, il faudra possiblement retirer davantage de son épargne, selon la façon dont les retraits sont effectués », mentionne Isabelle Bérard.

Elle souligne également qu'au-delà d'un certain revenu (95 323 \$ en 2026), un impôt de récupération s'appliquera à la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV) versée par le fédéral. Mieux vaut ne pas l'oublier!

Planifier sa retraite

un incontournable

7 bonnes raisons de ne pas la négliger



4

Attention à l'âge auquel demander ses rentes de retraite

Il est possible de réclamer sa rente du Régime de rentes du Québec (RRQ) dès 60 ans. Mais attention, pour chaque mois d'avance sur ses 65 ans – l'âge « normal » de la retraite – la pénalité sera de 0,5 à 0,6 %. Inversement, la repousser permet de la bonifier de 0,7 % par mois, pour un maximum de 58,8 % à 72 ans.

Pour la SV, patienter après 65 ans permet d'obtenir une bonification de 0,6 % par mois, jusqu'à 36 % maximum à l'âge de 70 ans. Une décision qui ne doit donc pas être prise à la légère.

5

Des rendements insuffisants

Certaines personnes tendent à surévaluer les rendements de leurs placements. En projetant des rendements 10 à 12 % à long terme par exemple, elles risquent fort d'être déçues à la retraite!

En revanche, les femmes ont souvent tendance à investir de façon très prudente ou avec des rendements battant à peine l'inflation. Cela ne leur permettra pas d'atteindre leurs objectifs de retraite, c'est pourquoi il est essentiel d'être bien accompagné pour choisir les investissements qui correspondent à son profil et à ses besoins

6

Sous-estimer les frais reliés aux soins de santé

Les premières années de la retraite sont souvent consacrées aux projets que l'on a sans cesse repoussés durant sa vie active, comme de longs voyages à l'étranger ou le tour du Québec en VR!

On croit souvent que par la suite, l'âge aidant, les dépenses diminueront progressivement. Isabelle Bérard souligne cependant qu'une santé déclinante peut monopoliser une bonne partie des revenus de retraite, d'où l'importance de ne pas les sous-estimer et de les intégrer à sa planification.

Planifier sa retraite

un incontournable

7 bonnes raisons de ne pas la négliger



7

Décaisser adéquatement ses avoirs

En raison des impacts de la fiscalité, mal planifier le retrait de ses avoirs à la retraite pourrait avoir des conséquences majeures.

Une différence telle que pour deux personnes ayant le même patrimoine, l'une pourrait vivre confortablement jusqu'à la fin de ses jours et même laisser un héritage, alors que l'autre manquera d'argent bien avant son décès.

En conclusion, rappelez-vous que la planification de la retraite est un précieux outil d'aide à la décision et d'atteinte des objectifs.

Un plan robuste, révisé périodiquement et à chaque événement de vie majeur, vous aidera à sécuriser votre retraite.

Bonne planification!



Messieurs, il faut se parler d'épargne

au féminin



Messieurs, il faut se parler d'épargne

au féminin

La réalité féminine fait en sorte que leurs finances ne suivent pas nécessairement la même trajectoire que celle des hommes. Voici ce qu'ils devraient savoir pour mieux comprendre le parcours économique de leur conjointe, et leur donner un coup de pouce le cas échéant!

Les hommes ne sont pas toujours conscients des défis auxquels sont confrontées leurs conjointes sur le plan financier. Il ne s'agit pas nécessairement de mauvaise volonté, mais plutôt d'une ignorance des enjeux. Or, ces spécificités auront un impact majeur sur les revenus des femmes, leur épargne, l'accumulation de patrimoine et la retraite.

Cette méconnaissance ne surprend pas la sociologue Hélène Belleau, professeure à l'Institut national de la recherche scientifique et titulaire de la Chaire Argent, inégalités et société. « *Au Québec, 60 % des couples gèrent leur épargne séparément, une proportion qui grimpe à 77 % pour les couples en union de fait* », note-t-elle.

Pas étonnant, donc, que la trajectoire économique de la conjointe passe souvent sous le radar de son partenaire. Pour y voir plus clair, voici un bref tour d'horizon de quatre éléments à surveiller tout particulièrement, ainsi que quelques pistes de solution.



Messieurs, il faut se parler d'épargne

au féminin

L'arrivée d'un enfant

Le Régime québécois d'assurance parentale verse une partie du salaire durant le congé de maternité. Il reste que durant cette période, les femmes voient leurs revenus amputés de 30 %, une proportion qui grimpe jusqu'à 45 % pendant le congé parental.

Mais ce n'est pas tout : selon des données récentes, une femme donnant naissance à son premier enfant peut mettre environ 10 ans à rattraper son salaire d'avant la grossesse*.

Ces deux facteurs auront nécessairement des conséquences sur la capacité à épargner, ainsi que sur les droits de cotisation REER. « Il y a véritablement une pénalité financière de la maternité », constate Hélène Belleau



Le partage des dépenses

Le partage des dépenses communes dans le couple peut s'effectuer selon différents modes, par exemple moitié-moitié ou au prorata des revenus. Néanmoins, aucun système ne constitue la panacée pour préserver la capacité d'épargne de la personne dont les revenus sont plus faibles. Puisque les femmes gagnent souvent moins que leur partenaire, plusieurs s'appauvrissent ou même s'endettent pour réussir à faire face à leurs obligations financières.

Par ailleurs, dans un couple, les hommes ont tendance à gérer ce qui relève du patrimoine (investissements, hypothèque, etc.), alors que les femmes voient aux besoins quotidiens. Résultat, la conjointe payera l'épicerie et les dépenses variables reliées aux enfants, alors que son partenaire remboursera le prêt hypothécaire, effectuera des placements et accumulera un patrimoine.

*Trajectoire économique des femmes, Chantier de l'économie sociale, en collaboration avec la Ligne d'arrivée et le Comité sectoriel de main-d'œuvre – Économie sociale et action communautaire, mars 2026.

Messieurs, il faut se parler d'épargne

au féminin

Les soins aux enfants et la proche aidance

Même si les tâches domestiques et les soins aux enfants ne reposent plus exclusivement sur les épaules des mères, elles continuent encore à assumer une bonne part de ces responsabilités.

Mais ce n'est pas tout : selon le Conseil du statut de la femme, 58 % des proches aidants sont des femmes, et elles sont aussi plus nombreuses à devoir s'occuper d'un proche, en plus de leurs enfants*.

En tant que proches aidantes, elles apportent généralement du soutien pour les travaux domestiques et les soins personnels, alors que les hommes se concentrent plutôt sur l'entretien de la maison*, des tâches qui génèrent moins de charge mentale et parfois moins d'heures.

« Qu'il s'agisse de prendre soin des enfants ou d'un proche, en général, ce sont les femmes qui réduisent leur temps de travail ou qui vont quitter leur emploi rémunéré. Elles payent donc le prix fort », souligne Hélène Belleau.

Et puisqu'elles assument une plus grande portion du travail domestique non payé, elles gagnent et cotisent moins aux produits d'épargne retraite. Sans surprise, leurs revenus à cette période de la vie sont inférieurs de 30% à ceux des hommes.

*Les proches aidantes et les proches aidants au Québec – Analyse différenciée selon les sexes, Conseil du statut de la femme, 2018.

*Les personnes proches aidantes au Québec en 2018, Institut de la statistique du Québec.



Messieurs, il faut se parler d'épargne

au féminin

Le prix de la séparation

Le Québec est le champion mondial des couples vivant en union libre (42 %). On ne dispose pas de données sur le taux de séparation ni sur la durée de vie de ces derniers, mais pour les couples mariés, on sait qu'un mariage sur deux se termine en divorce et que la durée moyenne de l'union est de 15 ans.

Du côté des unions de fait, en l'absence d'une convention de vie commune prévoyant le partage des biens, chacun repart avec ce qui lui appartient. Les conjoints en union parentale bénéficient d'un nouveau régime depuis 2025, mais celui-ci comporte des angles morts, notamment au niveau du partage des régimes de retraite.

Certes, les conjoints mariés sont mieux protégés lors d'un divorce en raison de la règle du partage du patrimoine familial, qui inclut notamment les fonds de pension.

Toutefois, en raison des disparités économiques, même si la moitié de la résidence familiale lui revient, une femme n'aura pas nécessairement les moyens de racheter la part de son ex-époux et subira une perte de patrimoine.

Enfin, si elle forme un nouveau couple, les allocations gouvernementales qu'elle reçoit pour ses enfants pourraient en pâtir, car les revenus du ménage sont considérés pour déterminer les montants. Or, le nouveau conjoint ne participe pas nécessairement aux dépenses liées aux enfants de la précédente union de sa conjointe. Cette dernière sera donc pénalisée financièrement si elle décide de refaire sa vie.



Messieurs, il faut se parler d'épargne

au féminin

Trois pistes de réflexion



Comment faire contrepoids à ces sources d'inégalités?

« Ni le système du prorata des revenus ni prendre davantage de dépenses à sa charge ne suffisent pour compenser les pertes assumées par la conjointe lorsqu'elle prend soin des enfants. Il faut considérer tout le travail non rémunéré qu'elle accomplit », résume Hélène Belleau.

Elle propose **trois solutions** pour aider à compenser ce déséquilibre.



1

Faire de l'épargne une dépense commune : concrètement, les épargnes de retraite sont ajoutées aux dépenses communes, qui sont ensuite partagées au prorata des revenus. Ainsi, le conjoint qui gagne le plus participe davantage à l'épargne, ce qui contribue à réduire les disparités et donne une plus grande sécurité financière à la personne qui gagne moins.

2

Contribuer au REER de sa conjointe : le conjoint cotise au REER de sa partenaire pour mieux équilibrer les revenus à la retraite. Cela n'a pas d'impact sur les droits de cotisation à ses propres REER et, en prime, il bénéficiera d'un crédit d'impôt!

3

Rédiger une convention de vie commune : les conjoints de fait devraient prévoir une convention de vie commune dans laquelle ils déterminent de quelle façon les actifs seront partagés en cas de séparation. Cette entente permet de répartir le patrimoine de façon plus équitable, afin de tenir compte du parcours de vie et des défis financiers propres aux femmes.

L'argent dans le couple



L'argent dans le couple

L'argent fait partie des causes de disputes numéro un dans le couple. C'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles on hésite souvent à aborder ce sujet. Pourtant, il est essentiel d'en discuter pour assurer une saine gestion financière.

Aujourd'hui, les couples sont davantage conscients de l'importance de parler d'argent, mais ils font encore preuve d'un manque de collaboration concernant la gestion des finances. Autrement dit, chacun s'occupe de ses propres affaires et paye sa part, mais peu de place est faite à un réel travail d'équipe.

À cause de cette approche individualiste, l'un des conjoints pourrait sortir perdant de la vie à deux et il sera aussi plus difficile de bâtir et d'atteindre des projets communs.

Voici quelques conseils pour passer par-dessus les barrières et entamer un véritable dialogue!

Quand en parler?

Selon Véronique Joanis, conférencière, formatrice et auteure d'un ouvrage sur le couple et l'argent, mieux vaut en parler plus tôt que tard. « Idéalement, on en discute avant d'aménager ensemble. Toutefois, les couples ayant des enfants d'une précédente union peuvent passer plusieurs années sans habiter sous le même toit. Cela n'empêche pas qu'ils devraient malgré tout avoir ces conversations, car cela permet d'en apprendre beaucoup sur une personne et sur ses valeurs », constate-t-elle.

En effet, ces discussions sont révélatrices de nos priorités – voyages, achat d'une maison, épargne pour la retraite – et de nos projets et objectifs. Autant de précieuses informations qui nous aideront à déterminer si les visions sont compatibles ou les divergences sont telles que la vie en commun risque d'être houleuse...



L'argent dans le couple

L'argent fait partie des causes de disputes numéro un dans le couple. C'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles on hésite souvent à aborder ce sujet. Pourtant, il est essentiel d'en discuter pour assurer une saine gestion financière.

Aujourd'hui, les couples sont davantage conscients de l'importance de parler d'argent, mais ils font encore preuve d'un manque de collaboration concernant la gestion des finances. Autrement dit, chacun s'occupe de ses propres affaires et paye sa part, mais peu de place est faite à un réel travail d'équipe.

À cause de cette approche individualiste, l'un des conjoints pourrait sortir perdant de la vie à deux et il sera aussi plus difficile de bâtir et d'atteindre des projets communs.

Voici quelques conseils pour passer par-dessus les barrières et entamer un véritable dialogue!

Quand en parler?

Selon Véronique Joanis, conférencière, formatrice et auteure d'un ouvrage sur le couple et l'argent, mieux vaut en parler plus tôt que tard. « Idéalement, on en discute avant d'aménager ensemble. Toutefois, les couples ayant des enfants d'une précédente union peuvent passer plusieurs années sans habiter sous le même toit. Cela n'empêche pas qu'ils devraient malgré tout avoir ces conversations, car cela permet d'en apprendre beaucoup sur une personne et sur ses valeurs », constate-t-elle.



En effet, ces discussions sont révélatrices de nos priorités – voyages, achat d'une maison, épargne pour la retraite – et de nos projets et objectifs. Autant de précieuses informations qui nous aideront à déterminer si les visions sont compatibles ou les divergences sont telles que la vie en commun risque d'être houleuse...

L'argent dans le couple

Comment lancer la conversation?

Parce que l'argent constitue souvent un prétexte pour exprimer des frustrations en lien avec d'autres enjeux – un partage des tâches jugé inéquitable par exemple, ou encore un sentiment d'injustice à propos de la constitution du patrimoine – il est essentiel de mettre en place de bonnes conditions.

« On n'est pas obligé d'en faire un moment pénible! On peut aborder le sujet de façon positive ou avec humour, dans un contexte agréable. L'essentiel est de garder l'esprit ouvert, d'éviter de porter des jugements et que chacun puisse exprimer ses besoins et ses craintes », recommande Véronique Joanis.

Parler des projets communs plutôt que de gestion des finances est aussi bien plus plaisant pour amorcer la conversation. Si le tête-à-tête est trop tendu, pourquoi ne pas opter pour une marche dans un parc?

Parler en se tenant côte-à-côte plutôt que face à face, favorise souvent la prise de parole.



L'argent dans le couple

Se concentrer sur le comment

Pour éviter que la conversation dérape et se tourne à la confrontation, Véronique Joanis recommande de se concentrer sur le Comment. « Il faut se demander de quelle façon on réussira à concrétiser les objectifs communs. Ce faisant, on donne la capacité aux deux conjoints de s'exprimer et d'apporter ses idées, au lieu de déclencher des mécanismes de défense », conseille-t-elle.

Comprendre son rapport à l'argent et de quelle façon il peut être relié à notre histoire personnelle aidera aussi à développer de l'empathie financière, ce qui facilitera la conversation autour des sujets plus sensibles.

« Si on a manqué d'argent jeune par exemple, on peut éprouver de la vulnérabilité par rapport aux finances. S'en ouvrir à son conjoint contribuera à une compréhension mutuelle et à la recherche de solutions », poursuit Véronique Joanis.

Trouver sa propre méthode

Chaque couple a une dynamique qui lui est propre, c'est pourquoi il n'est pas possible d'appliquer la même recette à tous. On devrait plutôt se montrer créatif, combiner un partage moitié-moitié pour certaines dépenses – prêt hypothécaire, prêt-auto – et au prorata des revenus pour d'autres (épicerie, loisirs, voyages, etc.). L'essentiel est de trouver ce qui fonctionne pour nous et que l'autonomie financière des deux conjoints soit préservée.

« Viser l'égalité parfaite est illusoire, mieux vaut miser sur une forme d'équité et un niveau de satisfaction global de 80 % », indique Véronique Joanis.

Autre bon truc : préparer son budget annuel individuel afin d'avoir des chiffres en main. Si l'un des conjoints explique qu'à la fin du mois, il ne lui reste plus que 50 \$ en poche, cela sera bien plus parlant que de mentionner qu'il n'arrive pas à joindre les deux bouts. Cet argument concret permettra à l'autre de saisir les difficultés et le rendra plus ouvert à la discussion.

Rappelez-vous : l'argent devrait être vu comme un outil pour atteindre ses objectifs et ceux du couple, non pas comme un sujet de discorde!

Pour en savoir plus

- Les finances au féminin d'ÉducÉpargne (le chapitre 4 est dédié à l'argent dans le couple!)
- Les secrets de la psychologie de l'argent... Parlons-en! et Couple et argent. Parlons-en!, de Véronique Joanis.
- L'amour et l'argent : guide de survie en 60 questions, de Delphine Lobet et Hélène Belleau.

A photograph of a woman and a young child jumping on a bed. The woman is wearing a white long-sleeved shirt and light blue jeans, and the child is wearing a light-colored patterned shirt and pants. They are both in mid-air, with their arms raised. The bed has a white and pink striped duvet and a wooden headboard. The background is a plain, light-colored wall.

Merci de votre confiance!

Pour plus d'information sur vos finances personnelles :
educepargne.ca